

Jeudi 18 décembre 2014



Communiqué de presse

Transition énergétique

Trophées Eco actions 2014 : la Région Haute-Normandie remporte le Prix national Eco Région pour son engagement en faveur de la transition énergétique

Jeudi 18 décembre 2014, Véronique Bérégovoy, Vice-présidente de la Région Haute-Normandie représentait Nicolas Mayer-Rossignol, Président de Région, lors de la 24ème édition des Trophées Eco actions qui se déroulait à l'Assemblée Nationale, sous le Haut patronage du Président Claude Bartolone. La Région Haute-Normandie remporte le Prix Eco Région pour l'ensemble de ses politiques et dispositifs en faveur de la transition énergétique.

"Depuis 1 an, j'ai fixé un cap : devenir l'une des 1ères Eco-Régions de France, précise Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Région Haute-Normandie. Diminuer la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables, c'est bon pour la planète, c'est bon pour le pouvoir d'achat, c'est bon pour l'emploi en Normandie. Ce 1^{er} Prix vient récompenser notre action et valider notre stratégie".

Les trophées Eco actions récompensent les collectivités locales et territoriales pour leurs actions innovantes et exemplaires en termes de développement durable, c'est-à-dire tenant compte aussi des volets économiques et sociaux dans les actions proposées.

La Région Haute-Normandie est ainsi récompensée pour sa contribution à **limiter le changement climatique** et ses impacts grâce à la **diminution des consommations énergétiques** et au **développement des énergies renouvelables**. Ces actions agissent sur le volet social et économique, en **réduisant la précarité énergétique** et en **favorisant la création d'emploi, la recherche et l'innovation** notamment.

LES POLITIQUES DE LA REGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

- **En adoptant un Plan Climat Energies (PCE) volontaire dès 2007**, la Région Haute-Normandie s'est positionnée comme une Région pionnière. Le Plan Climat Energies s'est traduit par **71 actions** pour la plupart encore mises en œuvre ;
- la Région vient d'adopter un **Plan Air Climat Energies Régional 2015-2020**. Dans la continuité des actions engagées depuis 2007, ce plan **définit sa stratégie pour les 5 années à venir (2015-2020)** et fixe des objectifs ambitieux assortis d'un **programme de 48 actions**. Le

Plan Eco-Lycées vise par exemple la réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Un programme de rénovation spécifique sera ainsi mis en œuvre, après une campagne d'audits énergétiques. De plus toutes **les nouvelles opérations de restructuration intégreront systématiquement un volet énergétique prioritaire. Les objectifs du plan Eco-Lycées portent sur la réalisation, d'ici 2020**, de travaux de rénovation énergétique sur un quart du parc régional selon la répartition suivante :

- 10 % de rénovations selon les **performances BBC rénovation** ;
 - 30% de rénovations performantes permettant **un passage dans la classe énergétique supérieure sur le Diagnostic performance énergétique** ;
 - 60% de rénovations permettant une **amélioration de la performance énergétique du bâtiment** sans changement systématique de classe énergétique ;
-
- En 2014, après l'attribution en 2012 d'un **parc éolien** au large de Fécamp, **un deuxième parc a été attribué en Haute-Normandie au large du Tréport**. La mobilisation de la Région a porté ses fruits : **la Haute-Normandie est devenue la 1^{ère} région française pour l'éolien offshore**. L'action de la Région a été décisive pour la mise en place d'**une nouvelle filière industrielle éolienne offshore**;
 - 2013-2014, **l'intégration de l'air dans le Plan Air – Climat – Energies Régional (PACER)** : la Région Haute-Normandie a souhaité aller au-delà de ses obligations réglementaires en intégrant un volet «air» dans son PCET de manière innovante ;
 - depuis 2013, stratégie régionale en faveur de **l'écomobilité/ électromobilité** : le plan d'actions est composé de **l'appel à projets énergies**, qui permet le soutien de projets d'investissements ou de projets de R&D sur cette thématique, des dispositifs **d'aide à l'achat de véhicules électriques** (particuliers, entreprises, associations, établissements de recherche et d'enseignement supérieur, collectivités et lycées) et à **l'installation de bornes de recharge. 150 particuliers, 36 entreprises (43 véhicules) et 22 collectivités (45 véhicules) ont bénéficié de l'aide de la Région** ;
 - dans le cadre des contrats de territoire, **la Région contribue à hauteur de 40% aux travaux de réhabilitation énergétique des bâtiments publics** appartenant au patrimoine communal ou intercommunal ;
 - depuis 2011 **l'Appel à Projets Energies (APE)**, doté d'un fonds pluriannuel de 150 millions d'euros, **visé à promouvoir des procédés industriels plus propres et plus sobres en énergie**, développer le recours aux **énergies renouvelables** et faire émerger **de nouveaux segments d'activités créateurs d'emplois. 88 projets ont été retenus dans le cadre de l'APE** ;
 - depuis 2011, mise en œuvre du **chèque énergies**, dispositif innovant pour accompagner les particuliers haut-normands dans la rénovation énergétique de leur logement. 1 971 chèques énergies audits et 1 637 chèques énergies travaux ont été attribués depuis le lancement.

A suivre : la Région va mettre en place un dispositif de **Tiers-financement pour la rénovation énergétique des bâtiments**. Une étude a été lancée par la Région pour analyser les modalités de mise en œuvre. Le principe est l'avance, par la société de Tiers-financement créée, du coût des expertises, du diagnostic et des travaux de rénovation énergétique. Une fois l'opération terminée, **les économies d'énergies permettent au bénéficiaire des travaux rénovation de rembourser à la société de Tiers-financement l'ensemble de l'investissement au tiers**.

Contact presse
Région Haute-Normandie
Sophie de Santis
06.22.80.54.32
sophie.desantis@hautenormandie.fr